

Modalités de candidature, recrutement et admission

Télécharger le dossier de candidature sur le site internet du lycée.

Retour du dossier **pour le Mercredi 27 avril 2022**

Les élèves retenus pour passer les tests de sélection seront informés par mail après les sélections des dossiers.

Les tests de sélection se dérouleront le **mercredi 4 mai à 14 h 00** à la salle Corot en face du lycée.

Pour chaque candidat, les critères pris en compte dans la décision seront :

- o son niveau scolaire (résultats, appréciations, attitude)
- o son niveau sportif et ses perspectives d'évolution (test de recrutement)
- o son aptitude physique (certificat médical de non contre-indication)
- o sa motivation (à travers la lettre de motivation et éventuellement l'entretien)

Procéder à l'inscription administrative au lycée Corot fin juin, début juillet.

Possibilité d'être admis à l'internat

L'internat constitue une opportunité pour les élèves éloignés du lycée Corot de poursuivre leur scolarité et leur passion en même temps.

Nous vous invitons à consulter la plaquette « internat » sur le site internet du lycée Corot.



Nous contacter :

Lycée Jean-Baptiste Corot

**133 Rue St Vaast - BP 90810 - 59508 Douai
Cedex**

03 27 71 81 20 -

Mail : ce.0590064z@ac-lille.fr

Site Internet : <https://corotdouai.etab.ac-lille.fr/>



**Lycée
Jean-Baptiste
Corot
Douai :**
*La section
Sportive Basket*

Présentation de la section sportive

Une section sportive scolaire basket-ball est implantée au lycée Corot de Douai. Cette section sportive offre à l'élève l'opportunité d'atteindre un haut niveau de pratique tout en lui permettant de concilier études et pratiques sportives renforcées. Des tests de sélection et une étude du dossier scolaire sont réalisés fin mai début juin. Les élèves ont 3 h en plus dans leur emploi du temps hebdomadaire officiel. Cette section s'adresse donc à des élèves sérieux, prêts à travailler et à fournir les efforts nécessaires.



Fonctionnement de la section sportive basket au lycée Corot

Le Chef d'établissement, est responsable de la mise en oeuvre de la section sportive.

Monsieur POIZOT, Professeur d'EPS en lycée et entraîneur de basket assure les entraînements, le suivi des présences, la saisie des appréciations sur les bulletins, les relations avec la vie scolaire, avec les parents et avec le club Gayant Basket.

La préparation physique des élèves est assurée par les professeurs d'EPS du lycée.

La fréquence des entraînements : 3 heures par semaine réparties sur deux séances, l'une sur le terrain, l'autre en préparation physique.

La mise en place d'un dialogue régulier entre le professeur d'EPS, responsable de la section, avec les professeurs principaux, la vie scolaire, les entraîneurs et l'élève permet de réguler le rythme d'entraînement en cas de difficulté scolaire, de difficulté organisationnelle ou de nécessité de repos physique.

Conditions d'admission à la rentrée 2023

- Etre admis en Seconde, en Première ou en Terminale (Générale ou Technologique)
- Etre apte médicalement
- Avoir réussi les tests de sélection qui se dérouleront **le mercredi 4 mai à 14 h**
- Présenter un « potentiel » sportif
- Etre admis au lycée Corot sur décision de M. le Directeur académique.

